

Annexes :

Interviews de Monsieur Vanderburie Julien (spécialiste des questions nucléaires d'écologie) :

Interview du 21/10/2011 :

Julien Vandeburie est Docteur en sciences géographiques de l'ULB, il débute sa carrière comme conseiller énergie/climat aux services fédéraux de la politique scientifique belge. Ancien lobbyiste énergie/climat d'Inter-Environnement Wallonie (ONG environnementale qui regroupe 150 associations actives en Wallonie et à Bruxelles) et membre du CFDD (le **Conseil Fédéral du Développement Durable** donne des [avis](#) à l'autorité fédérale belge sur la politique fédérale de développement durable), il est actuellement conseiller politique énergie/climat pour Ecolo.

1) Le parti ECOLO est né en 1980, comment expliquer son émergence ?

« En fait, en 1980 ce sont les deux premières assemblées générales qui fondent véritablement le parti. Il y en a une à Hélécinne et une autre à Neufchâteau. Auparavant, il y avait déjà une liste qui était apparentée à ce que devait être le parti ECOLO par la suite. D'ailleurs, peut être une petite anecdote : quand on donne un sigle pour une élection, le sigle doit représenter quelque chose. Comme ECOLO n'était pas apôtre du vocabulaire commun, il a fallu dire à quoi correspondait le logo. Alors, au premier stade du parti c'était : Ecologiste Confédéré Organisé pour des Luttes Original. Ca ne s'invente pas... Je vous garantis que c'est ça. Donc voilà, fin de la parenthèse, mais ça vous donne déjà des éléments importants sur la composition du parti écologiste. Donc, on a un courant très fort, très important qui est issu des Amis de la Terre qui est maintenant une association beaucoup moins importante et puissante en tout cas en Belgique francophone. Au niveau international, c'est « Friends of the earth », je ne sais pas si vous en avez déjà entendu parler. Par contre, elle est beaucoup plus active en Flandre. Les militants de cette association sont plus importants en Flandre qu'en Wallonie. [...] Je ne sais pas si vous avez entendu parler de ça mais maintenant c'est un très gros projet. Donc, vous avez Les Amis de la Terre d'un côté, de l'autre, vous avez une tendance plutôt très fort à gauche, très radicale, et enfin, une tendance qui était composée

par les personnes issues du Rassemblement wallon (parti issu de la grève de 1960) qui a été en grande partie repris par le PS mais dont une bonne partie était davantage pour la régionalisation. Ce sont des personnes qui voulaient la décentralisation du politique, de l'économie et donc, quand on parle d'écologiste confédéré, c'est de ce mouvement issu de cet ensemble qui voulait une démocratie beaucoup plus proche des citoyens, un pouvoir collectif beaucoup moins sur sa tour d'ivoire. Les années 1970, c'est encore l'Etat unitaire en Belgique, on n'a pas encore les régions, c'est en 1980. Donc, il y a une volonté de plus de démocratie de la part du parti militant. Il y a trois pôles importants : le groupe environnemental, le combat démocratique et le troisième pôle, plus centré sur l'égalitariste, sur les questions sociales. [...] C'est dans les années 1970 qu'apparaissent les premières listes apparentées à ECOLO (sans avoir encore le nom ECOLO définitif). En 1976, pour les élections communales et puis en 1979 pour les premières élections européennes. Ensuite, en 1980, le parti s'établit vraiment grâce à un certain succès lors des élections. Et à partir de 1980, ECOLO présente toutes les élections, pas toujours dans toutes les circonscriptions ni dans toutes les communes mais les choses sont lancées.

2) Par rapport aux Amis de la Terre justement, est ce que vous gardez encore des contacts avec cette association ? Avez-vous des dossiers sur lesquelles vous travaillez en commun ?

« Non, aujourd'hui, l'association au niveau francophone est très petite, je ne sais même pas s'il y en a encore un permanent par exemple. Donc, moi en tant que conseiller, je ne reçois jamais de courrier de leur part sur une certaine position ou autre. Elle n'a plus de poids, je dirais plutôt que c'est Inter-Environnement qui fédère des groupes de défense de l'environnement au niveau wallon et qui est plus un interlocuteur associatif important. Eux nous envoient des courriers, des positions, etc. On discute sur certains projets, des idées, comme on le fait avec d'autres interlocuteurs que sont les syndicats par exemple. Par contre, un personnage important, issu de là, c'est José Daras (ancien ministre wallon des transports). Il a commencé à militer aux Amis de la Terre dans les années 1970 avant de militer pour ECOLO. C'est vraiment l'exemple type. Je pense que c'est parce que l'association a perdu de son importance que l'on a plus autant de relations avec eux. Inter-environnement a été construit dans les années 1970 également et a toujours gardé un lien très fort. Il y a d'ailleurs régulièrement des personnes envoyées chez ECOLO qui en proviennent. »

3) Dans quelle mesure le parti a-t-il évolué par rapport aux trois piliers dont vous nous avez parlé ?

« En réalité, ces dix dernières années, il y a une professionnalisation du parti. Auparavant, c'était fondamentalement une organisation plus large, dans le sens moins hiérarchisée, moins centralisée, avec davantage de groupes de travail sur une thématique. Par exemple, on rassemblait les militants actifs, les quelques parlementaires et on avait très peu des personnes qu'on engageait pour être des professionnels, des connaisseurs de la question. Ceci fait que nos connaissances et les personnes qui travaillaient sur les sujets variaient en fonction des résultats électoraux. On perdait parfois parce qu'on avait plus suffisamment d'élus ou suffisamment de voix, de financement public. On n'avait plus personne à engager et donc, les choses allaient et venaient. C'est bien de travailler beaucoup avec les militants mais la disponibilité en terme de temps de travail réactif n'est pas la même que quand vous avez un permanent que vous payez tous les jours. Là, on s'est rendu compte que les dossiers se complexifiaient et qu'on ne pouvait plus se permettre de ne pas avoir de professionnels. En fait, il y avait des dossiers sur lesquels on n'avait pas de militants. En effet, il y a des dossiers qui ne sont pas de tradition militant ECOLO ; le budget par exemple, on n'a pas vraiment de spécialistes dans nos militants. Maintenant, au fur et à mesure, on y arrive mais ce n'était pas le cas il y a quelques années. On a donc professionnalisé la structure pour trouver des personnes qui avaient travaillé sur les sujets sur lesquels on n'avait pas de militants. Quant à nos conseillers déjà spécialisés, ils sont allés encore plus loin pour continuer à avoir de l'avance dans nos sujets de prédilection. C'est surtout avec Jean Michel Javaux qu'on a fortement professionnalisé la structure. Par exemple, on est passé il y a une quinzaine d'années de neuf secrétaires fédéraux à deux co-présidents. C'était très confus. [...] A la tête du parti, il n'y avait pas de professionnel. C'était un peu l'histoire du parti de ne pas concentrer le pouvoir en peu de mains, toujours avec cette volonté de démocratie. Mais, en terme d'efficacité, cela posait problème, c'est pour cela qu'on a dû se réorganiser.

4) Concernant cette professionnalisation, ne serait-elle pas à la base du déficit de confiance des citoyens envers le politique ? Que fait ECOLO concernant ce déficit de confiance ?

« ECOLO vient de lancer, au mois de mai, les Rencontres de l'écologie politique. Un site internet y est complètement dédié. Pendant deux ans, on va organiser un maximum de forums, de colloques, d'activités, de débats sur neuf chantiers. Il y a des chantiers, bien évidemment,

sur la question environnementale, sur la question du lien démocratique entre les élus et les citoyens, sur la question institutionnelle belge et d'autres questions sur la santé. Notre but est de rencontrer au maximum la société civile soit via les associations, soit via des débats tous publics ou via une association qui, elle-même, relaient ces débats dans son territoire. C'est une première réponse ; offrir la possibilité à tous de nous rencontrer. Ces rencontres sont pilotées par des élus, des personnes qui sont sensibles à ECOLO mais qui ne sont pas des personnes de l'appareil, pas des professionnels. On a, à chaque fois, quelqu'un de la société civile et un élu ECOLO au pilotage de ces chantiers de toute façon enrichis par toutes les idées apportées. Ensuite, le parti en tant que tel s'en inspire pour son programme. En fait, le programme du parti est mis en place par des permanents du parti mais il est validé par les militants.

Sur le désintérêt, je pense que grosso modo on va vers un désintérêt des citoyens du monde associatif, de l'engagement. On pense que, via les médias, on est plus impliqués mais c'est faux. C'est même le contraire : il y a de moins en moins de citoyens qui s'engagent dans les associations ou dans des mouvements politiques. Le nombre de personnes ayant la carte d'un parti est de moins en moins important. Il y a moins de personnes qui débattent des idées. Il y a bien les associations de riverains mais elles n'ont qu'un seul but, celui de s'opposer à un projet et ça, ça a toujours du succès ! Je pense qu'il faut quand même faire la part des choses, il y en a qui font opposition pour après construire un projet par la suite et il y en a qui se limitent à dire non à quelque chose. C'est une réaction un peu égoïste au départ. L'autre facteur, c'est la complexité de notre démocratie et de son fonctionnement. Le fait que l'on doive créer des coalitions est un facteur démocratique très intéressant mais ça ne permet pas de dire qu'il y a un vainqueur et c'est tout. Au contraire, il y a toujours des perdants mais ils sont nécessaires pour la coalition. Et c'est encore plus le cas dans notre pays divisé entre le nord et le sud avec différents niveaux de pouvoir. Là, il y a effectivement beaucoup de difficulté car les élus d'une communauté ne rendent pas compte aux électeurs de l'autre communauté. Le résultat est que cela ne donne pas une vision claire des résultats des élections. Le troisième facteur est la complexité des questions en jeu et le fait que le politique a de moins en moins la décision comme objet premier mais davantage la négociation. Je m'explique, quand on parle du cas d'Arcelor Mittal, le politique ne peut plus rien expliquer ou presque dans ce cas-là. Tout ce qu'il peut faire, c'est éventuellement négocier les meilleures conditions de la fin d'utilisation de l'outil plutôt que sa prolongation. C'est un élément dont malheureusement peu de citoyens ont conscience. Maintenant, le politique n'a

plus beaucoup de pouvoir de décision parce que on l'a déchargé pour toute une série de raison d'une partie du pouvoir. Après, c'est un autre débat de savoir si c'est bien ou mal. Dans un pays comme le nôtre, si on avait un système électoral à la française, on aurait le PS d'un côté et la N-VA de l'autre uniquement. Je ne suis pas sûr que la crise aurait duré moins. [...] Peut-être un autre facteur au-delà du fait que le politique ne décide plus, c'est que les dossiers qui sont mis à l'ordre du jour sont quand même assez complexes. Si vous allez voir des notes qui arrivent au gouvernement sur les choses à décider, c'est à chaque fois très complexe. [...] Les citoyens oublient que, parfois, le plus simple à comprendre c'est quand même le niveau communal. Maintenant, il y a d'autres échelons où on n'exerce plus correctement son devoir démocratique.

5) Etes-vous d'accord sur le fait que les partis politiques ont désormais tendance à avoir des positions plus centrées ? Est-ce le cas chez ECOLO ? Quelle est la position idéologique sur l'axe gauche/droite par exemple ?

« C'est difficile à dire comme ça, plus on va être radical, plus fondamentalement on va se retrouver avec une base électorale qui va être relativement faible. Sauf dans le populisme, où on est juste dans les effets d'annonce. ECOLO n'est peut-être pas dans sa phase la plus radicale au niveau du discours, encore que, quand on demande deux milliards d'euros de rente nucléaire annuelle certains, crient à la folie. L'exercice du pouvoir fait qu'automatiquement, on est moins radical parce qu'on doit le partager. [...] Ce n'est pas propre à ECOLO, c'est propre à tous les partis. Je n'ai pas fondamentalement l'impression qu'on est moins radical qu'avant dans nos propositions, je pense tout simplement qu'on ne s'engage plus dans des combats qui apparaissaient extrêmement radicaux. En 2003 par exemple, l'interdiction de publicité pour les cigarettes au circuit Francorchamps avait été perçue comme un ultra-radicalisme mais il y avait des choses beaucoup plus radicales dans la vie de tous les jours et qui n'ont pas du tout été mises sur la table. [...] Il y a aussi du changement de l'opinion publique : une position qui paraissait radicale à un moment ne l'est peut-être plus. Par exemple, la rente nucléaire, cela fait plusieurs années qu'on la demande et maintenant, plus personne ne conteste le fait d'en avoir une. Ce n'était pas le cas il y a encore trois ans. Donc, le radicalisme évolue aussi en fonction de l'opinion générale et de la position des autres partis. On avait, par exemple, proposé de relever le niveau des accises de diesel à celle de l'essence. En 2009, c'était inaudible alors qu'on ne peut pas dire que c'était une position radicale. Et il y a peu, Didier Reynders a mis cette idée sur la table. Alors qu'est ce que c'est qu'être radical ? Je ne pense pas qu'ECOLO soit moins radical qu'avant mais

d'une part, il y a toute une série d'idées qui sont reprises par d'autres et d'autre part, c'est une question de moment où l'on postule l'idée. Par contre, sur un axe gauche /droite, ECOLO s'apparente plus à gauche que le PS, sur quasiment tous les points. Cela n'est pas encore passé dans l'opinion publique mais c'est encore un autre débat.

6) Nous savons que la loi de sortie du nucléaire a été votée en 2003. Où en est-on actuellement et où se situe la Belgique par rapport aux autres pays européens ?

« Au niveau européen, le pays le plus nucléarisé est la France. La France compte entre 75 et 80 % d'électricité d'origine nucléaire dans sa production. Il y a peut-être la Lituanie qui la dépasse un peu mais c'est un tout petit pays et c'est une ancienne technologie soviétique donc, ce n'est pas comparable. [...] Là, on ne sait pas faire autrement tout de suite sinon, on aurait fait comme pour la Hongrie et la Slovaquie où l'Union européenne a exigé la fermeture des réacteurs nucléaires pour des raisons de sécurité. C'étaient les mêmes réacteurs de conception que ceux de Tchernobyl donc, vous comprendrez qu'il valait mieux fermer ces vieux outils. Si on reprend vraiment ceux du bloc plus occidental, la Belgique est, après la France, le pays où la production d'électricité d'origine nucléaire est assez importante. On est un pays qui en est, d'une certaine manière, assez dépendant. Mais ne confondons jamais énergie et électricité. L'électricité que l'on consomme en Belgique n'est jamais qu'une faible partie de l'ensemble de l'énergie consommée par l'ensemble des citoyens. Ensuite, on a la Suède qui est un important pays consommateur d'électricité nucléaire, entre 45 et 50%. [...] Après, il y a des pays où la consommation est encore moindre comme aux Pays-Bas. Et après, il y a toute une série de pays qui n'ont pas de centrales nucléaires : Portugal, Irlande, Norvège, Italie. Les allemands sont un peu un modèle, en tout cas un exemple à suivre pour la sortie du nucléaire, car ils emploient entre 30 et 35% d'électricité d'origine nucléaire. Après Fukushima, ils ont éteint une série de réacteurs qui n'ont toujours pas été remis en service depuis. L'avantage de l'Allemagne est qu'elle est relativement bien organisée en termes de répartition des compétences et de décisions. En Belgique, c'est un peu différent. Je reviendrai là-dessus mais je vais d'abord terminer au niveau européen. La France n'a jamais décidé de sortir du nucléaire, ni même de diminuer l'importance de son parc. Au contraire, elle a depuis longtemps déclaré qu'elle allait renforcer l'importance du nucléaire. Ce n'est pas uniquement dans leur seul intérêt, c'est aussi afin d'exporter. Le but de la France est d'exporter de l'électricité aux autres pays européens. D'ailleurs, elle vend de l'électricité à l'Allemagne pendant une partie de l'année (pas en hiver). La France a installé beaucoup de chauffages électriques en prétextant que le

nucléaire pollue peu. Effectivement, sur le site de la centrale, il n'y a pas énormément d'émissions de CO2 mais, pour extraire l'uranium, il y en a. En fonction des sites, cela peut aller d'un quart jusque près de l'équivalent d'une centrale au gaz. Il faut évidemment garder cela en tête. En hiver donc, le chauffage électrique fait qu'il y a une forte demande en terme de consommation d'électricité. Et en France, il n'y a pas assez de réacteurs nucléaires donc, c'est l'Allemagne avec son charbon qui produit l'électricité nécessaire pour la France. L'avantage dans ce système, c'est que les émissions de CO2 sont liées à l'endroit où elles sont produites. Ce sont alors les Allemands qui comptabilisent les émissions de CO2 pour la consommation française. Si l'on considère le bilan final, c'est toujours intéressant pour l'industrie nucléaire. Si on faisait le bilan au niveau européen, cela ne le serait plus. En Grande Bretagne, on a eu une période d'investissement et puis, une période où il n'y en a plus eu. La part du nucléaire n'a fait que diminuer et maintenant, on a de nouveau une volonté d'investissement dans ce secteur. Le problème du numéro 1 du nucléaire c'est que cela coûte très cher à l'investissement. Les réacteurs ont soit été directement financés via l'argent public, via des garanties octroyées par les Etats ou encore, via des sociétés appartenant à l'Etat. C'est pour cela que la France, encore aujourd'hui, peut investir dans des réacteurs parce que la libéralisation n'est pas comme en Belgique : les prix de l'électricité sont fixés par l'Etat. [...] Par contre, dans les pays où cela a beaucoup moins d'importance, aux USA par exemple, on n'investit plus dans les réacteurs nucléaires. Certains ont été vendus au prix d'une maison en Belgique, parce qu'il fallait l'entretenir. En conclusion, c'est rentable quand les frais sont pris en charge par le public et amortis avant la libéralisation. C'est pour cette raison que l'on voulait prolonger l'activité nucléaire en Belgique. On ne veut pas construire un nouveau réacteur, cela coûte trop cher.

7) Comment pourrait-on expliquer alors la mise en place du nouveau réacteur EPR en France ?

En France, la libéralisation n'est pas complète, c'est l'Etat qui fixe le prix de l'électricité d'origine nucléaire.

8) A partir de ce moment-là, cela devient donc rentable ?

En France, le prix de l'électricité va augmenter très fortement ces prochaines années, de plus d'une dizaine de pourcent parce qu'ils se rendent compte que le premier EPR en France va coûter beaucoup plus cher que prévu. Chaque année, on augmente le prix de l'électricité pour rentabiliser le prix de ce réacteur.

9) Nous devons revenir sur la répartition des compétences en Belgique :

Oui, en Belgique, les lois de réformes institutionnelles de 1980 ont introduit la répartition suivante : les régions sont compétentes en matière d'énergie, d'utilisation rationnelle de l'énergie, de l'énergie renouvelable, à l'exception des éoliennes en mer du Nord parce qu'elle reste un territoire fédéral et est donc une compétence fédérale. Cela veut dire que, quand on vote la loi de sortie du nucléaire en 2003, on ne peut pas voter en même temps un plan qui l'impose aux régions parce que c'est une compétence fédérale. Il faut faire un accord de coopération, ce qui est compliqué à mettre en œuvre et on n'a pas eu le temps de mettre cela en place. C'est ce qui explique un peu pourquoi la loi est orpheline d'un plan d'équipement complémentaire. Et donc, quand on parle d'énergie renouvelable, il y a le réseau de distribution d'électricité, qui est une compétence régionale. La distribution c'est du 70.000 volts et, dans nos prises, c'est du 220. Plus on monte, moins on perd d'énergie en transportant le courant. Le réseau de transport qui est à du 380000 volts est, lui, une compétence fédérale. Alors dès qu'on arrive à une cabine, le courant qui entre est fédéral et celui qui sort est régional. Vous imaginez la complexité dans laquelle on est quand on veut faire quelque chose en Belgique...

10) La loi de sortie du nucléaire prévoit qu'on ferme les réacteurs en 2015, pensez-vous cela faisable ?

La loi est quand même bien faite : l'article 9 prévoit qu'en cas de circonstances exceptionnelles, sur base d'une étude produite sur base du régulateur fédéral, on peut prolonger l'exploitation de réacteurs nucléaires pendant un laps de temps indéterminé. Pourquoi les politiques ont voulu changer la loi ? C'était pour permettre de prolonger l'exploitation de 10 ans parce qu'Electrabel, qui exploite essentiellement les réacteurs attend de 2015 de savoir si on va prolonger de 3 mois, 6 mois, 9 mois ou plus un ou deux réacteurs. Cela les intéresse moins de savoir que c'est 10 ans et 3 réacteurs d'un coup. Les réacteurs sont amortis depuis 1995 pour les premiers, donc, cela fait 16 ans qu'ils fonctionnent avec un bénéfice extrêmement important. Si l'on les prolonge de 10 ans, c'est très intéressant. Il faut savoir aussi que les réacteurs ont été conçus pour une durée de vie de 30 ans mais ils peuvent être fermés après 40 ou avant 2015. Si, à l'occasion des stress tests, on découvre qu'il y a un problème majeur, ils peuvent être fermés du jour au lendemain. L'autre chose à savoir, c'est qu'en Belgique, quand certains parlent de sécurité d'approvisionnement, on fait référence au fait que la Belgique importe de l'électricité. Pourquoi ? Pas parce qu'on ne sait pas la

produire chez nous mais parce qu'elle est moins cher en France ou en Allemagne. Si le fournisseur peut acheter l'électricité ailleurs et faire du bénéfice c'est ce qu'il va faire, la libéralisation c'est cela. Ce qui est important, c'est de savoir répondre au pic de demande : si un jour, on ne sait plus répondre, il y aura un blackout ou alors, il faudra dire aux usines très consommatrices d'arrêter de produire. C'est plus difficile à faire politiquement et économiquement.

11) Si on suit votre raisonnement, la sortie du nucléaire prévue pour 2015 est probable ?

Je ne sais pas, parce depuis 2007, on a eu pas mal d'investissement dans de nouvelles centrales parce qu'en fait, les investisseurs se sont rendus compte que la Belgique a quand même pas mal d'atouts. Les Français se sont aperçus que c'était parfois plus facile et plus intéressant de construire des centrales de production en Belgique plutôt qu'en France. On a maintenant beaucoup de projets qui vont faire entre 2 et 3 fois les réacteurs qui vont fermer. Le problème, c'est que le temps va passer, ces nouvelles premières unités vont apparaître vers 2015,2016. Donc là, il y a une incertitude d'environ 1 an sur la sortie. Les dernières études de la CREG dit qu'on est certain qu'en 2017, on aura plus besoin des 3 vieux réacteurs. [...]

12) Ce sera des unités de quel type ?

Essentiellement des centrales au gaz ou de cogénération. Effectivement, on pourrait dire qu'il y aura des émissions de CO2 calculées sur le sol Belge. L'uranium ne vient pas du sol européen, il vient de beaucoup plus loin. Le seul avantage de l'uranium est qu'il se stocke plus facilement que du gaz ou du pétrole. Autre anecdote sur le sujet : en ce moment, la moitié de l'uranium qui est utilisé dans les centrales nucléaires vient, en fait, de stocks militaires qui ont été dégagés suite à la chute de l'Union soviétique. Ceci a réduit la prospection dans le secteur de l'uranium. Le lobby atomique veut augmenter le nombre de centrales alors qu'en fait, il n'y a pas assez de mines d'uranium. Il faut savoir que 8 ans sont nécessaires pour ouvrir une mine d'uranium et la faire tourner.

Il y a donc un éventuel risque, en termes de pointe, autour de 2015 ,2016. Maintenant, le jour où on prendra enfin par les cornes la question de la consommation, on résoudra le problème.

13) Pourquoi remplacer les centrales nucléaires par des centrales au gaz, qui émettent plus de CO2 que l'énergie verte?

Il y aura une partie qui sera renouvelable mais vous savez comme moi qu'un des problèmes du renouvelable c'est l'intermittence d'une série des sources, en particulier l'éolien. Tant qu'on n'aura pas passé le cap d'un réseau européen inter-relié, on ne pourra pas profiter tout le temps de ces sources renouvelables. Pour cela, il faudra attendre l'horizon 2020. La Belgique a signé un accord avec les Pays Bas, la Grande Bretagne et la Norvège pour tirer une série de câbles à travers la mer du Nord. [...] Il y a beaucoup d'autres secteurs où on peut faire des économies de CO2 et de coût : réduire la consommation de chauffage par exemple.

14) Arriverait-on à 100% de renouvelable en Belgique ?

Soyons honnêtes non, le pays est très dense, le tissu industriel est très énergivore, etc. Il faut se demander quel est le territoire de référence. Au niveau européen, les verts européens ont établis un scénario qui montre qu'en 2050, on pourrait atteindre 100% d'énergie renouvelable et 95% de réduction des gaz à effet de serre, en accord avec ce que demande le GIEC en termes de protection de la terre.

15) Par rapport à cela, quel est le rôle de l'UE ? Est-elle compétente dans le domaine nucléaire ?

Le nucléaire est une chasse gardée des Etats membres. Il y a le traité EURATOM qui met une série de choses en commun mais la décision de construire un réacteur nucléaire ou d'en fermer un reste une décision des Etats membres. Il n'y a pas de politique nucléaire européenne, il y a juste des choses qui se font sur les déchets par exemple, des choses en terme de sécurité, etc. Il y a des Etats qui sont farouchement contre, c'est écrit dans leur constitution (Autriche), et des Etats qui sont pro-nucléaires (France).

16) Concernant la sortie du nucléaire en Belgique, qu'est ce qui différencie le parti ECOLO des groupes de pression comme Greenpeace ?

Lorsqu'on est au pouvoir, il faut quand même savoir rester pragmatique. On peut être très ambitieux, avoir des objectifs mais il faut aussi tenir compte de la réalité. Un groupe de pression est beaucoup moins lié à la réalité et à d'autres acteurs avec qui il faut partager le pouvoir. Greenpeace va toujours dire que c'est possible. Lorsque l'accord du gouvernement a été signé en 1999 entre les écologistes au niveau fédéral, les socialistes et les fédéraux, on se disait que la sortie du nucléaire serait dans 40 ans. Greenpeace nous a critiqué parce qu'on n'avait pas défendu 30 ans (donc à partir de 2005). C'est ce qui différencie ECOLO

des autres. Les hommes politiques, écologistes ou pas, ne vont pas fermer des centrales et mettre à mal l'économie d'un pays.

17) Quelles sont les actions d'ECOLO pour mobiliser la population, l'informer sur le nucléaire ?

On développe des actions de sensibilisation via nos sections locales : les antennes des différentes communes font des actions pour économiser l'énergie, organiser des débats, etc.

18) Vous utilisez également internet, les réseaux sociaux, que pouvez-vous dire à propos des moyens non-conventionnels de participation ?

Oui il y a le site d'ECOLO bien sûr, les attachés de presse mettent des informations à disposition sur Facebook.

19) Des évènements tels que Fukushima font changer l'opinion des gens, remarquez-vous un changement d'opinion de la population sur le nucléaire depuis la catastrophe ?

En effet, l'histoire est faite de faits imprévisibles. Fukushima a été un déclencheur, on avait eu tendance à oublier que le nucléaire était dangereux. Vingt ans après Tchernobyl, c'est la traversée du désert du secteur nucléaire. [...]

Interview du 10/05/2012 :

**1) Quelle a été la position d'ECOLO lorsqu'on a négocié pour faire passer cette loi ?
Quelle a été son influence dans le processus de décision qui a amené à cette loi?**

C'était une demande d'Ecolo-Groen (à l'époque Agalev) Lors des négociations de la formation du Gouvernement fédéral Arc-en-Ciel entre 1999-2003. Par la suite, le projet de loi a été préparé par le cabinet d'Olivier Deleuze qui était secrétaire d'Etat à l'énergie

2) La loi qui est passée était-elle exactement comme l'aurait souhaité Ecolo ?

Les premières demandes étaient de fermer les centrales au terme prévu de leur durée de vie, c'est-à-dire 30 ans. Ce sont 40 ans qui ont été retenus. L'article 9 qui prévoit les conditions d'une éventuelle prolongation n'était pas souhaité par Ecolo.

3) ECOLO a-t-il voulu faire passer des amendements à cette loi (je n'en ai pas trouvé sur le site internet de la chambre) ?

Comme indiqué plus haut, Ecolo était à l'initiative via son secrétaire d'Etat.

4) J'ai constaté que depuis 2003 la loi avait été remise en cause par divers partis politiques (ex: la NVA et Le VB ont voulu l'abroger et le MR a voulu la modifier), il y a t-il eu d'autres remises en cause de la loi? ECOLO ne craint-il pas une abrogation de la loi ou sa modification par la nouvelle majorité?

La loi a dès la sortie des écologistes du Gouvernement fédéral à la mi 2003 été remise en cause. Cependant aucun parti n'a pu utiliser l'article 9 qui ne permet de prolonger qu'en cas d'extrême urgence (on y sera seulement qu'en 2013 ou 2014). Plusieurs partis – dont l'ancien Gouvernement PS-CDH-MR-VLD-CD&V avant la crise institutionnelle voulaient prolonger le nucléaire en changeant la loi, projet qui n'a jamais abouti sur les bancs du Parlement.

Comme une majeure partie de l'opinion reste opposée voire très modérée sur le nucléaire et d'autant plus depuis les événements de Fukushima, nous ne pensons pas que la loi sera abrogée ou modifiée. Peut-être utiliseront-ils l'article 9 – ce qui ne permettra que de prolonger l'une ou l'autre unité mais pas toutes les unités.

5) Concernant la question 3 sur les amendements, je me demandais si ECOLO avait voulu modifier la loi depuis sa parution?

Non, Ecolo n'a jamais déposé de proposition de loi modifiant la loi de sortie de 2003.

Interview du 15/07/2012 :

1) Que pense ECOLO de la décision prise par le gouvernement ? Le parti la trouve-t-il justifiée ? Quelle décision aurait-il voulu faire passer s'il était au gouvernement ?

La réaction publique est ici: <http://web4.ecolo.be/?Des-progres-insuffisants-et-pas>

Si nous étions au Gouvernement, nous aurions respecté la loi de sortie du nucléaire. Et si, effectivement, il y aurait eu un risque pendant 2 ans, une prolongation partielle le temps nécessaire pour assurer la sécurité d'approvisionnement.

- 2) Suite à la décision du gouvernement, ECOLO compte-t-il entreprendre des actions ? si oui lesquelles ?**

Nous questionnerons le plan, le critiquerons et proposerons des amendements lors des travaux parlementaires.

- 3) ECOLO a accepté de voter la réforme de l'état alors qu'il avait été exclu des négociations gouvernementales, pourquoi n'a-t-il pas menacé de ne pas voter la réforme de l'état dans le cas d'une mauvaise décision (selon ECOLO) sur la loi de sortie du nucléaire?**

Les deux dossiers ne sont pas liés. Les accords institutionnels sont eux même issus d'un compromis avec des demandes Ecolo. L'équilibre global ne doit pas être modifié.

- 4) Sur le dossier du nucléaire, qu'est ce qui distingue ECOLO d'autres associations environnementales ?**

L'exercice du pouvoir à certaines périodes et assemblées. Cela implique de prendre des décisions en concertation, donc de ne pas imposer son point de vue.

- 5) Y a-t-il une pression des militants d'ECOLO sur les dirigeants du parti concernant le nucléaire?**

Oui, anti-nucléaire

- 6) Quel est selon vous l'impact de la mondialisation sur la thématique du nucléaire?**

Elle donne l'impression d'une renaissance du nucléaire alors que cette énergie se marginalise.

- 7) Est-ce que la position d'ECOLO sur le nucléaire a évolué depuis la création du parti ?**

Non.

Interview de Houba Françoise D'Electrabel du 10/05/2012 :

- 1) Quelle est la position défendue par Electrabel en matière de nucléaire (et plus particulièrement sur la loi de sortie de nucléaire de 2003) ?**

En dehors du communiqué de presse qu'Electrabel a publié en octobre dernier et que je joins en annexe, nous ne disposons pas de documents sur la position de notre société en matière de sortie du nucléaire. Electrabel est en réalité actuellement en attente d'une décision par le

gouvernement sur le prolongement ou non de la durée de vie des plus anciennes centrales nucléaires. Notre société appliquera la décision du gouvernement. Il faut toutefois garder à l'esprit que la fermeture de ces unités nucléaires aura un impact € sur le prix de l'électricité, sur les émissions de CO₂ en Belgique et sur la sécurité d'approvisionnement de notre pays.

Interview de l'équipe Ledialogue d'Electrabel du 15/07/2012 :

1) Que pense Electrabel de la décision du gouvernement sur la loi de sortie du nucléaire (prolongation de Tihange...) ?

Electrabel constate que le Gouvernement, par ces décisions, ne respecte pas le protocole d'accord conclu en octobre 2009 entre l'État belge et le Groupe GDF SUEZ, lequel comprend des engagements fermes et réciproques qui lient les parties, notamment la prolongation de la durée de vie des centrales Doel 1, Doel 2 et Tihange 1 pour une durée de dix ans.

2) Quelle aurait été, selon Electrabel, la meilleure décision à prendre ?

Nous ne remettons pas en cause que la décision de prolonger ou non les centrales nucléaires soit du ressort des pouvoirs publics, même si arrêter l'exploitation d'outils industriels performants n'est pas le premier choix d'Electrabel.

3) Suite à cette décision, que compte faire Electrabel ? Quelles décisions vont être prises ? Quels investissements vont être faits ?

Les choix du Gouvernement ne permettent pas à l'entreprise de prendre aujourd'hui les décisions nécessaires. Electrabel se tient à la disposition du Gouvernement pour obtenir la clarté absolue sur les éléments économiques.

4) Certaines associations environnementales ainsi que le parti Écolo accusent Electrabel d'avoir volontairement provoqué le risque de manque

d'approvisionnement en électricité, en fermant certaines centrales de production... Que répond Electrabel à ces accusations ?

Déjà début 2011, Electrabel a informé les autorités compétentes de son intention de fermer certaines centrales classiques. Malgré les investissements forts importants de l'entreprise et le travail remarquable de ses collaborateurs, une série de facteurs externes et de décisions politiques ont fait que ces centrales ne sont plus économiquement viables.

5) N'est-il pas trop dangereux de prolonger de dix ans une centrale que l'on avait prévu de fermer ?

La durée de vie des centrales nucléaires n'est pas techniquement prédéfinie. Aux États-Unis, la durée de vie est régie par une licence d'exploitation de 40 ans qui peut ensuite être prolongée de 20 ans. Aux Pays-Bas, la centrale de Borssele a été prolongée pour une durée de vie de 60 ans.

La majorité des équipements peuvent, en effet, être remplacés en cours de vie, à l'exception du réacteur et de sa cuve. Plusieurs études indépendantes ont démontré (comme celle du Centre d'Étude de l'Énergie nucléaire) que les cuves des réacteurs peuvent certainement être utilisées pendant 60 ans. La robustesse et l'étanchéité des cuves belges sont testées régulièrement. Ces tests sont faits sous le contrôle des autorités.

Electrabel, Groupe GDF SUEZ, investit chaque année en moyenne 100 millions d'euros sur chaque site nucléaire. Toutes les centrales subissent annuellement un entretien approfondi, où l'on procède préventivement aux remplacements des systèmes et composants qui s'avèrent nécessaires. Tous les dix ans, nous devons démontrer aux autorités, au travers d'une révision complète, que chaque centrale nucléaire répond aux normes et critères les plus sévères.

Nos centrales belges sont donc prêtes pour être prolongées. Il s'agit d'une décision purement politique.

6) Que pensez-vous de la décision d'ouvrir l'énergie nucléaire à la concurrence ?

Cette volonté du gouvernement ne répond d'aucune façon à l'objectif de garantir la sécurité d'approvisionnement du pays. En outre, l'idée d'une 'mise à disposition' va à l'encontre du libre fonctionnement du marché tel que prévu dans la législation européenne et comporte une atteinte manifeste au droit de propriété de notre entreprise.

